

Le village de St-JEAN-de-VALERISCLE



Saint-Jean-de-Valériscle est une commune située au Nord du Département, entre Alès (situé à 18 kms) et Saint-Ambroix (à 8 kms), dans la vallée de l'Auzonnet. Saint-Jean-de-Valériscle fait partie de la Communauté d'agglomérations "Vivre en Cévennes"

Aperçu historique

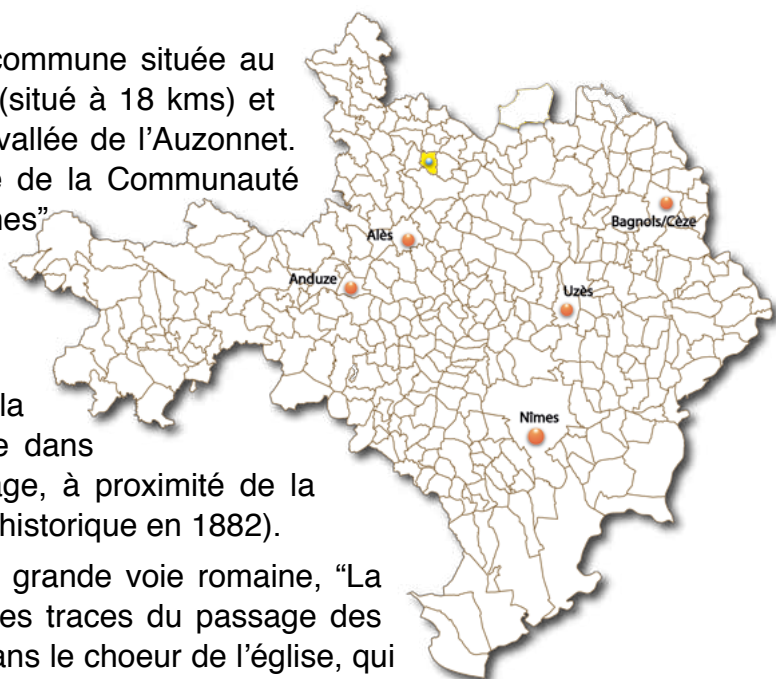
Dès l'époque préhistorique, la présence de l'homme est attestée dans une cavité sur les pentes du village, à proximité de la rivière (découverte d'un habitat préhistorique en 1882).

Situé à proximité immédiate de la grande voie romaine, "La Régordane", le village conserve des traces du passage des romains, dont une pierre scellée dans le choeur de l'église, qui comporte une inscription en latin mentionnant que le labarum - étendard impérial - fut solennellement reçu et abrité lors du passage des légions romaines.

En 1384, le village était appelé "Locus de Sancto-Johanne de Valériscle".

Le château du Barry, résidence de la famille des Budos, abrita de 1471 à 1778 les descendants du seigneur de Portes. Henri de Budos (env. 1590-1651), seigneur de Saint-Jean-de-Valériscle et de Saint-Priest, devint baron de Saint-Jean-de-Valériscle le 7 septembre 1613 puis marquis de Portes. La lignée s'éteignit avec Mademoiselle des Portes, Marie-Félice (1628-1693), fille d'Antoine Hercule, marquis des Portes, vice-amiral de France (décédé en 1629).

L'évolution démographique est significative : 728 habitants en 2008, soit moins de la moitié de la population comptabilisée en 1831 (1840 habitants). Le village voit sa population chuter de plus de mille habitants suite à la création, en 1834, du village des Mages, originellement hameau de la commune. L'entre-deux guerres correspond au nombre maximum d'habitants (2072 en 1926). Au cours de la période d'exploitation des mines de charbon, la population atteignit 1672 habitants (en 1954) avant de diminuer nettement en 1968, au moment de la cessation de cette activité (1282 personnes).



L'économie locale :

Longtemps essentiellement agricole et reconnu pour la qualité de ses oignons, le village a indifféremment été appelé St Jean de Valériscle ou St-Jean-de-Cèbes (oignons en occitan).

Les armoiries locales, “De Sinople, à trois oignons renversés d’argent, posés deux et un” (1), évoquent l’importance de cette culture, effectuée sur les terrasses (“faïsses”) ensoleillées. Comme tous les villages cévenols, Saint-Jean-de-Valériscle vivait également de l’élevage des vers à soie complété par d’autres activités agricoles : oliveraies, châtaigneraies, vigne.



Par ailleurs, le village fait partie du bassin houiller des Cévennes.

L’exploitation artisanale du charbon de pierre se pratiquait déjà en 1549. La première exploitation de charbon à Saint-Jean-de-Valériscle est celle de Louis Gelly, qui revendait le produit aux filatures de soie de la région. En 1725, il construisit une verrerie au Mas de la Nougarède (cf fiche “Inventaire général du patrimoine culturel” sur la verrerie Gilly, établie par Michel Wienin). En 1761, la communauté honora Louis Gelly pour avoir été le premier à construire des appareils de chauffage à charbon de pierre utilisés pour les filatures, les teintureries, les verreries, le séchage des châtaignes et les particuliers. En 1833, l’exploitation fut vendue à la “Compagnie des mines et des chemins de fer du Gard”.

Depuis le milieu du XIXème siècle et durant la première moitié du XXème siècle, la vie économique du village fut axée sur l’exploitation charbonnière (ouverture de neuf mines de charbon au tout début du XIXème siècle).

En 1834, suite à l’augmentation de la population entraînée par le développement de l’exploitation du charbon, une ordonnance royale éleva Les Mages au rang de commune.

Les recherches se portèrent alors face au village de Saint-Jean. Les puits n° 1 et 2 furent ouverts en 1845 et 1847. En 1875, un 3ème puits fut mis en service, rapidement suivi par un 4ème, creusé en 1892 par la Compagnie des mines de La Grand-Combe. La construction des bâtiments annexes (ateliers, criblage, lavage...etc) dura jusqu’en 1912.

La ligne de chemin de fer terminée en 1880 traversait les installations de la mine. Pour permettre aux wagonnets d’accéder au nouveau terril situé entre le carreau du puits n°1 et la rivière, on mit en place, en 1903, un pont en treillis métallique passant au-dessus de la voie P.L.M. Le carreau de Saint-Jean-de-Valériscle ferma en 1953, lorsque les galeries furent mises en relation avec le puits de Saint-Florent. Il fut alors, et jusqu’en 1968, date de fin de l’activité, affecté à la ventilation et au pompage de l’eau. De 1975 à 1977, les équipements furent complètement détruits, “à l’exception des écuries, de la maison du garde, des grands murs de soubassement adossés à la montagne et de quelques vestiges dispersés” (cf fiche “Inventaire général du patrimoine culturel” sur le thème “Mine de houille puits n°4”, établie par Michel Wienin). Par ailleurs, une concession de pyrite de fer fut délivrée en 1893 à M. Laganier. Bien que la production de cette mine soit faible, elle resta en exploitation plus ou moins régulière jusqu’en 1988.

Au XXème siècle, après la disparition de la sériciculture et l’arrêt de l’exploitation des mines, le village se tourna vers le tourisme et la production d’huile d’olive (coopérative oléicole).

Des maisons ont été restaurées, des associations sportives et socioculturelles s’emploient à

donner un nouveau souffle au village.

PREMIÈRES IMPRESSIONS

On ne traverse pas le village si on n'a pas de raison de s'y rendre : la route départementale (D59) qui le surplombe ne laisse apercevoir que des quartiers à l'habitat minier caractéristique ou la partie haute du village, sans intérêt majeur.

Si l'on pénètre dans le village en venant du sud, l'entrée du village n'est guère engageante.

Un village de caractère ? Mais où ? Et pour quelle raison ?

Ce n'est qu'après avoir stationné son véhicule sur la vaste Place Jen-Jaurès et entrepris de parcourir le centre ancien à pied que l'on commence à découvrir des éléments caractéristiques qui suscitent l'intérêt : le pont au-dessus de la rivière, qui comporte un treillis métallique, de petits chemins verdoyants et intimes.... On s'aventure ensuite dans le village jusqu'à son centre médiéval et là, le visiteur découvre une toute autre ambiance : un centre historique aux ruelles pentues, une source, une liaison avec la rivière et au-delà, un environnement marqué par l'activité minière... Des vestiges de constructions sont encore décelables au milieu de la végétation qui les envahit, ce qui n'est pas dénué de charme et évoque un pan disparu de la vie économique locale.

L'environnement boisé, ombragé, aux odeurs d'humus, aux sentes ponctuées de bogues de châtaigniers, incite à la randonnée. Les bambous en bordure de rivière, le bruit de l'eau créent une ambiance paisible, agrémentée encore par les chants de coq et autres aboiements... qui témoignent d'une véritable vie rurale. Les cris d'enfants, que l'on perçoit depuis la place Jean-Jaurès, constituent un nouvel indice d'animation tout au long de l'année. Les odeurs de feu de bois, l'hiver, signalent également les foyers de vie, indiquant un mode de chauffage qui a perduré, sans attendre la tendance actuelle de recours à des énergies renouvelables qui n'aggravent pas l'effet de serre...

Bien que situé à l'écart de la route départementale, le village est animé, comme en atteste la présence de nombreux commerces et services.

Les types d'habitat sont divers : maisons individuelles anciennes ou récentes, immeubles de logements locatifs ("Les géraniums..."), logements aménagés dans l'ancienne école...

La découverte approfondie des différentes parties du village (centre médiéval et extension, bords de rivière, cités minières, abords de la gare...) permet de prendre conscience des différents atouts des lieux et du réel caractère de Saint-Jean-de-Valériscle : l'authenticité.



Ancien moulin à blé au lieu-dit "Pomier".

2 Musée des Blasons.

5 Source située au centre au coeur du centre ancien

4 Château du Barry.

Vallée de l'Auzonnet et son environnement boisé.

6 Pavement exceptionnel dans certaines rues.

Silhouette harmonieuse du village, depuis la rive droite de la rivière.

Les éléments forts de la découverte du village



Réseau de rues et venelles d'époque médiévale, avec passages voûtés.



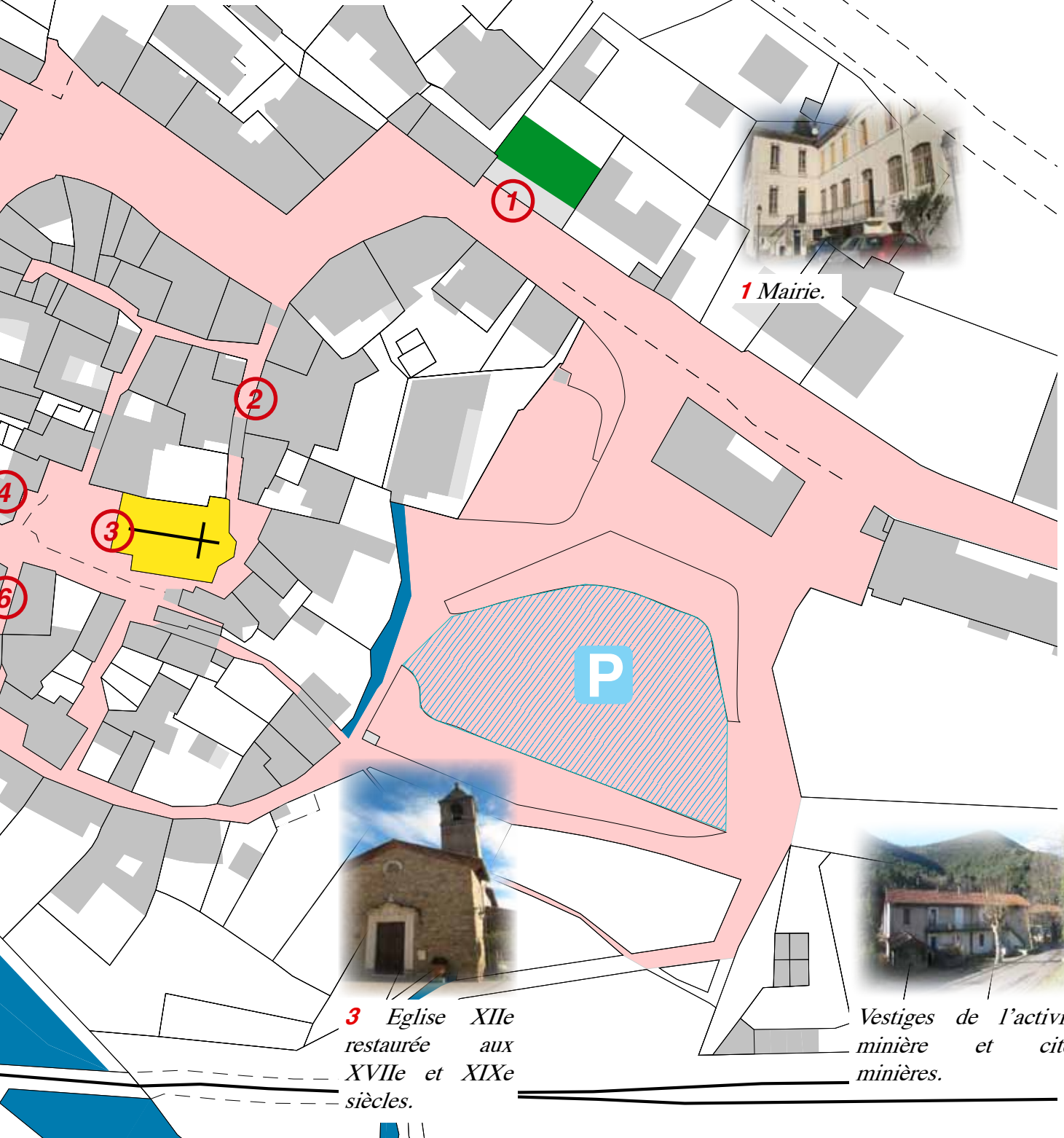
1 Mairie.



3 Eglise XIIe restaurée aux XVIIe et XIXe siècles.



Vestiges de l'activité minière et cités minières.



DIAGNOSTIC

Les atouts

Le village de Saint-Jean-de-Valériscle dispose de nombreux atouts patrimoniaux, au sens large du terme (histoire, paysage, patrimoine bâti, culture..).

- Situation dans une vallée reculée, au milieu d'un environnement naturel, en surplomb d'une rivière, l'Auzonnet (1). Calme et beauté des paysages montagneux et boisés (châtaigneraies (2)...), marqués par l'aménagement de terrasses, ou "faïsses", destinées aux cultures.



- Silhouette homogène du village, harmonieusement adossé au versant situé en surplomb de la rivière (3). Deux éléments principaux se distinguent de l'ensemble bâti : le haut clocher de l'église et la silhouette massive du château. Les maisons du quartier médiéval "Le Barry", regroupées entre elles, constituent une enceinte fortifiée. (4) Se promener dans ce quartier permet d'emprunter un réseau de ruelles d'époque médiévale (5), période dont les maisons conservent la mémoire. (6)



L'unité chromatique de la silhouette générale est particulièrement harmonieuse. Les teintes de la pierre, prédominante, sont complétées par celles des toitures en tuile.

- Ambiance paysagère des accès à la rivière, qu'ils soient piétons (7) ou carrossables (8). Une passerelle permet de rejoindre la berge située face au village (9-10). Il est possible de longer à pied une partie de la rivière, dans un cadre naturel très bucolique. Certains secteurs sont de véritables incitations à l'évasion dans la nature toute proche.



7



8



9



10

- Présence de jardins potagers à proximité de la rivière (11), agrémentés pour certains de constructions anciennes (12).



11



12

- Une partie des espaces publics a été aménagée avec un souci qualitatif, comme la Place Pierre Agniel ou la Place de l'église, recouverte de pavés en porphyre posés en queue de paon (13). Un effort tout particulier a été porté sur "Le Barry". Les réseaux aériens ont été pour la plupart mis en discrétion.



13

- Certaines rues comportent un traitement de sol ancien d'une qualité absolument exceptionnelle : des dalles en pierre savamment taillées matérialisent le cheminement. (14, 15).



14



15

- Une source est située au coeur du centre ancien. Accessible depuis la rue par un arc surbaissé, elle sourd depuis un espace de pénombre mystérieux, créant une ambiance de fraîcheur propice à la végétation, très appréciable dans ce contexte minéral. (16, 17, 18) On devine la proximité de la source, lorsqu'on approche du renforcement où elle se situe, grâce au bruit de l'eau. Cette ambiance sonore se prolonge à l'est, rue basse, à proximité des jardins potagers, où l'eau est très présente, qu'elle circule dans une conduite qui traverse le chemin ou soit retenue dans un bassin recouvert de

lentilles d'eau. La végétation (bambous, lauriers-sauce, lauriers-rose, néfliers, cèdre... agrémentent encore cet ancien "chemin des brouettes" au parfum d'enfance.



- La présence du végétal est très appréciable, même dans des espaces publics de dimensions modestes (19, 20) : les initiatives d'embellissement prises par les particuliers qui agrémentent leurs pas de porte ou leurs pieds de façades avec des plantes contribuent au charme ambiant.



- Architecture rurale intéressante : sans prétention, le domaine bâti (habitat, dépendances...) exprime ses fonctions (s'abriter, travailler...) dans un environnement spécifique, en relation étroite avec l'économie cévenole. Les constructions sont hautes, imposantes dans leur simplicité, reliées dans certains cas par des dispositifs qui enjambent les ruelles. (21, 22, 23).



Des passages voûtés procurent une impression d'intimité (24) ; le passage alterné de la lumière à l'ombre crée une ambiance intéressante. (25)

Certains bâtiments se distinguent par leur importance, leur aspect massif. (26, 27)



Les maisons anciennes en pierre, comportant pour certaines des escaliers extérieurs (28, 29), coiffées pour la plupart de toits à deux pentes, ont un caractère très authentique: portails (30 à 34), portes



et fenêtres anciennes dont les linteaux comportent dans certains cas des dates (35 à 40),



détails décoratifs intéressants (41), bancs pour prendre le frais devant chez soi (42)...

Certains linteaux présentent un caractère spécifique au village : ils sont surmontés d'une ouverture un peu moins large et peu haute, faisant office d'imposte en permettant l'éclairage, voire la ventilation. (43,44,45).



De petites cours intérieures agrémentent ce quartier médiéval. (46)

Certaines maisons sont fondées directement sur la roche, qui constitue par endroit un soubassement naturel dont l'aspect est particulièrement intéressant dans ce contexte de village rural. (47)



- Détails : une façade comporte encore une ancienne publicité peinte, patinée par les décennies. Ce témoignage mérite d'être conservé, les réclames publicitaires de cette époque devenant rarissimes. (48)

On trouve également dans le village quelques enseignes anciennes (49), en voie de disparition. Il peut être intéressant de les conserver, en tant que modestes supports de la mémoire d'activités commerciales.



D'autres éléments de détail, dont l'ambition est décorative, ont un côté désuet voire "kitsch" que l'on peut classer malgré tout dans la rubrique des atouts, car ils témoignent d'une authenticité qui devient rare et d'une variété de goûts exprimant une diversité sociale. (50 à 52) Le caractère d'exception de ces éléments justifie leur conservation.



- Château "du Barry", XIIIème siècle. (53) Situé dans le quartier du Barry, il existait dès 1239, époque où il appartenait à Bernard IX d'Anduze. Au XIVème siècle, se trouvaient, parmi les coseigneurs, les La Farelle, puis les Budos de Portes. La seigneurie fut érigée en baronnie par Louis XIII. Ruiné par le Duc de Rohan, le château passa au prince de Conti, puis au sieur Monfrin, pour devenir en 1919 la propriété des Houillères et en 1979, de la société de conseil GIFOC. Le château est aujourd'hui une propriété privée.



Juché sur le rocher, il domine la vallée située au sud et fait face à l'église.



C'est une construction très simple, de plan sensiblement rectangulaire qui comporte à l'angle sud-ouest une tour arasée. Côté est, sous les consoles de la bretèche disparue (54), se trouve la porte d'entrée en plein cintre du porche qui conduit à une petite cour rectangulaire. (55) Un passage voûté fait suite à cette cour pour faire communiquer la place avec la rue du Château.



- Eglise romane, détruite à l'époque des guerres de religion, restaurée aux XVII et XIXèmes siècles. Certains vitraux évoquent l'activité minière (lampe de mineur)(56).



- Musée des Blasons. Ouvert à l'année depuis 1997, ce musée municipal propose une initiation ou un perfectionnement en science des blasons. Il en présente plus de 600, ainsi qu'une collection d'armes et de costumes.



- Le village comporte plusieurs équipements publics et notamment l'ancien bâtiment des PTT/"Caisse Nationale d'Épargne" (comme en témoigne une inscription en façade), bâtiment imposant aux façades caractéristiques, qui exprime la richesse du village à l'époque de l'activité minière. (57) Cette construction abrite à présent la mairie et des salles destinées aux associations. Des toilettes accessibles ont été aménagées sous une terrasse, de plain pied avec le trottoir. (58)



- Ancien groupe scolaire construit en 1924 (situé au centre du village, avenue Pierre Barberan), qui a fait l'objet d'une réhabilitation et d'une réaffectation : le rez-de-chaussée est occupé par l'école (maternelle et primaire). Les étages comportent une médiathèque et des logements locatifs sociaux. Cette opération a été conduite en partenariat avec l'Office public du Grand Alès "Les Logis Cévenols". (59)



- Vestiges de l'activité minière : elle était très importante, puisqu'elle a employé plus de mille mineurs. Malgré sa cessation, qui date d'une quarantaine d'années, cette activité est encore fortement présente dans la mémoire collective ; le village et son paysage sont encore très marqués par l'exploitation minière, bien qu'une destruction des équipements ait été opérée très rapidement : constructions (60), habitat minier (61, 62, 63), ancien carreau, entrées de mine,



et jusqu'aux inscriptions funéraires (64). Les crassiers et terrils sont peu perceptibles. Le grand bâtiment qui surplombe le camping municipal et les tennis abritait l'écurie des 121 chevaux de la mine, ainsi que le magasin (65). L'activité minière est indissociable des infrastructures ferroviaires (les mines exploitées à un niveau industriel ayant nécessité la création d'une voie ferrée), dont il subsiste plusieurs éléments patrimoniaux particulièrement intéressants : ouvrages d'art, dont le pont à treillis métallique qui date de 1903 (66, 67), pont



en béton qui permettait le traînage du bois vers le parc à bois (68). L'habitat minier était implanté de façon très régulière. Les bâtiments bien alignés étaient desservis par une voie principale. Un lavoir implanté à proximité des "Cités de la gare" rappelle un ancien usage et évoque l'ancienne vie sociale de ce quartier, avant l'apparition des lave-linges. (69)



A proximité du centre du village, au lieu-dit "Pomier", un imposant ensemble bâti est implanté près de la rivière, dans un environnement boisé. D'origine médiévale (XV^{ème} siècle), agrandi au XVII^{ème} et XIX^{èmes} siècles, cet ensemble fut successivement martinet, moulin à blé, filature ("d'Eyrolles") et moulinerie. La Compagnie des Mines de la Grand-Combe le transforma en bureaux, service médical et logements vers 1885. Depuis la fermeture des mines vers 1970, les logements ont été revendus par parcelles aux occupants (cf fiche "Inventaire général du patrimoine culturel" sur le "Martinet du Maricamp, puis moulin à blé, filature et moulinerie de soie d'Eyrolles, puis Reidon, puis bureaux des mines de La grand-Combe", établie par Michel Wienin.). Ce site est également le lieu de naissance de Geneviève de Gaulle-Anthonioz, dont le père était ingénieur des mines.



- Gare et bâtiments ferroviaires annexes (70 à 72), évocateurs de l'importance de l'activité ferroviaire (et par conséquent économique), désormais propriété privée.



- Une grande aire de stationnement est aménagée à l'entrée sud-est du village, Place Jean-Jaurès. De capacité importante, cette aire (une ancienne vigne) est idéalement située, se trouvant à proximité immédiate du centre ancien. (73, 74)



- Présence d'un café-restaurant en coeur de village, donnant sur un espace extérieur ombragé par de hauts platanes. (75)

Présence de plusieurs commerces et services de proximité, dont une boulangerie (76), essentiels à la vie du village.



- Des structures d'accueil sont à la disposition des touristes sur la commune: camping municipal avec plan d'eau, piscine et guinguette ("L'orée des Cévennes", en fonction depuis 1982), terrain de tennis municipal, dans un cadre verdoyant. (77), gîtes de France (78, 79), auberge en coeur de



village (actuellement mise en vente). (80)

- Cabine téléphonique située au centre du village.

- Développement d'un tourisme vert, centré sur la découverte de la nature (81)

- Présence de sentiers de randonnée, incitant à la découverte du territoire environnant. (82)

- Un cheminement bucolique relie la Rue des granges à la rivière, en passant sous la route départementale puis en empruntant des escaliers dans une ambiance d'intimité et de verdure pleine de charme.

- Mémoire d'évènements liés à la seconde guerre mondiale (tombe de Pierre Agniel, tombé "sous les balles des traîtres" le 24 juillet 1944, à l'âge de 16 ans). (83)

- Personnalités :

. Geneviève de Gaulle-Anthonioz (1920-2002), née à Saint-Jean-de-Valérisclé, où son père était ingénieur des mines. Résistante, déportée et présidente d'ATD Quart Monde. La nièce de Charles de Gaulle fit preuve d'un esprit de résistance exceptionnel.

La résidence aménagée dans l'ancien groupe scolaire porte le nom de cette personnalité et une plaque apposée en façade lui rend hommage. (84)

. Francis Lacassin (1931-2008), né à Saint-Jean-de-Valérisclé, journaliste, éditeur, écrivain, scénariste et essayiste. Spécialiste des cultures populaires, il fit notamment partie du petit groupe qui permit la reconnaissance artistique de la bande dessinée et inventa la formule « 9ème art ».



En conclusion

Le village de Saint-Jean-de-Valérisclé possède des atouts exceptionnels, insoupçonnables pour les personnes qui, empruntant la route départementale, ne traversent même pas le centre ancien.

Le site naturel et le coeur médiéval méritent d'être connus. Le patrimoine plus récent, constitué par les vestiges de l'activité minière, nécessite une étude de fond afin d'envisager une mise en valeur touristique de ce qui représente un pan essentiel de l'économie locale.

De plus, la vie rurale de ce village et son authenticité en font un village de caractère aux charmes qui se dévoilent peu à peu, mais produisent une impression durable.

Les points faibles

- La route départementale (RD 59) qui dessert le village ne le traverse pas, mais le surplombe (1). Depuis cette voie, la situation encaissée en creux de vallon est peu engageante et l'impact visuel du village n'incite pas à la découverte.



- Le village manque de "lisibilité", ce qui désoriente le visiteur : les cités minières isolées, les entrées de village, les zones de mitage aux abords du centre ancien (2) constituent autant de quartiers différents qui semblent déconnectés les uns des autres. Le visiteur ne parvient pas à se repérer facilement et seule la signalétique contribue à le guider. (3)



- Entrées du village peu avenantes.(4, 5) Absence d'alignement sur rue, diversité des volumétries bâties... l'avenue principale est décousue. (6)



- Mitage des abords et non entretien, voire destruction des anciennes terrasses de culture.

- Le paysage se ferme, au détriment des vues sur l'environnement qui sert d'écrin au village. (7) La végétation, et plus particulièrement les résineux, ont tendance à envahir les collines avoisinantes.



Domaine public :

- Problèmes d'accessibilité dans certains secteurs: le traitement de la déclivité rend la circulation piétonne malaisée. (8)

- Une partie seulement du quartier "Le Barry" a été mise en valeur, par un traitement de sol approprié. Certaines rues sont recouvertes d'enrobé, ou présentent un pavement de pierre, mais désorganisé (9). Les espaces publics, à quelques exceptions près, méritent d'être aménagés (traitements de sols).



- Le mobilier urbain (luminaires, bancs, corbeilles de propreté...) est disparate. (10)

Le panneau d'information situé sur la Place Jean-Jaurès est fonctionnel avant tout, sans recherche qualitative quant à son aspect visuel. (11)

La présence de jardinières n'est pas toujours souhaitable. (12)



- La cabine téléphonique n'est pas mise en valeur (13)



- Les conteneurs d'ordures ménagères et de collecte sélective sont dans certains cas implantés sans souci de discrétion. (14, 15)



- Dans la partie la plus ancienne du village, un lavoir est implanté sous un auvent. La cuve en ciment ne présente pas d'intérêt spécifique. (16) Un ancien lavoir situé à proximité et intégré à un mur de soutènement (rue de la calade), semble désaffecté et n'est pas mis en valeur. (17)



- Quelques réseaux aériens subsistent dans le centre du village (18).

Domaine privé :

- Silhouette sud-est du centre ancien dénaturée par diverses interventions sur le domaine bâti (constructions annexes, création de terrasses et de percements mal proportionnés, murs en agglomérés de ciment laissés sans finition...), disqualifiant l'ensemble lorsqu'on s'en approche, (19) alors qu'on



discerne encore de loin l'harmonie initiale. (20)

- L'habitat manque quelquefois d'entretien. Cette forme de laisser-aller a permis de conserver des dispositions anciennes. Une vigilance est cependant requise pour éviter que certaines constructions ne se dégradent progressivement jusqu'à se transformer en ruines. (21, 22)



- Certaines façades ont été adaptées à des contraintes fonctionnelles sans tenir compte de l'aspect architectural qui en résulte : surélévations (23, 24), extensions (25, 26), utilisation de la pierre de façon inappropriée (27), absence de finition (28, 29), systèmes d'occultation en rupture de style avec les contrevents traditionnels (30, 31), mise en sécurité modifiée en doublant d'une grille la porte d'entrée (32, 33), créations de percements aux proportions inadaptées (34), obturation de percements (35), remplacement de menuiseries inadéquates dans un tel contexte, pour des questions de matériaux ou de proportions (36, 37), auvents (38, 39), conduits de fumée non intégrés à la maçonnerie (40)...

Certaines façades sont décroûtées alors qu'elles étaient initialement destinées à être recouvertes d'un enduit. (41). L'utilisation d'un matériau noble (la pierre, par exemple), n'est pas une garantie de respect du caractère traditionnel. (42)



Certaines canalisations sont apparentes en façades, sans aucun souci d'intégration (43, 44).

Un bâtiment ancien, répertorié par Michel Wienin, dans son "Inventaire général du patrimoine culturel" comme la "Filature Brahic" (ancienne minoterie, moulin à huile, garage), fait l'objet de travaux qui semblent ne pas s'être attachés à étudier l'histoire du bâtiment et son caractère. (45)

- Certains équipements accessoires (antennes, paraboles, capteurs solaires, climatiseurs, ventouse...) sont implantés sans souci de mise en discrétion (46).

- On peut déplorer le procédé de taille d'arbre mis en oeuvre dans certains cas (47).



Base de propositions pour un plan de mise en valeur architecturale et paysagère

- **Mise en place d'un circuit de découverte du village**, qui comportera des panneaux explicatifs présentant les éléments spécifiques ou remarquables du patrimoine

Le circuit proposé pourra comprendre trois boucles optionnelles :

- promenade vers l'ensemble bâti au lieu-dit "Pomier".

- découverte du quartier de La Nougarede, exemple très intéressant d'habitat minier datant des années 1920. Ce type d'habitat attire aujourd'hui l'intérêt des urbanistes en recherche d'exemples d' "habitat intermédiaire", en réponse à la consommation effrénée de territoire, durant ces dernières décennies, induite par le mode le plus courant d'habitat : la maison individuelle. Ces "cités" destinées à loger une certaine catégorie du personnel qui travaillait dans le secteur minier est composée de huit ensembles de logements à R+1. Chaque logement, qu'il soit situé au rez-de-chaussée ou à l'étage, disposait d'une entrée individualisée, d'un espace extérieur et d'un jardin potager. Bien que ces logements, devenus propriétés privées, aient subi pour certains des transformations, l'organisation du quartier, toujours très lisible est digne d'intérêt et certains ensembles de logements sont suffisamment fidèles à l'état initial pour permettre une compréhension des dispositions d'origine. Ces cités représentent un élément fort du patrimoine local, car elles rappellent le passé minier des lieux et constituent des exemples de formes d'habitat intéressantes.

- liaison reliant le prolongement de la rue des Granges au centre médiéval en longeant la rivière (voir page 15).

- Interventions sur le domaine public :

- *Mise en discrétion de l'ensemble des réseaux aériens*

- *Mise en valeur des places et rues (traitements de sols et mobilier urbain) :* une étude d'ensemble sera conduite, afin de proposer une mise en valeur des rues et espaces publics non encore aménagés, tout au long du parcours de découverte. Le traitement de sol exceptionnel spécifique au centre ancien ("Le Barry") et constitué de larges dalles de pierre aux formes irrégulières, parfaitement assemblées, devra être préservé et mis en valeur. (1) En cas de dépose rendue nécessaire par les travaux, on prendra soin de repérer l'emplacement de chaque pierre afin de pouvoir la replacer à l'identique, par la suite.



Les bancs en pierre implantés devant les habitations seront préservés et mis en valeur. (2)



- *Aires de stationnement :* le bureau d'études qui sera sélectionné par la municipalité étudiera la circulation et les besoins en stationnement. Sur cette base, il élaborera un projet avec un double objectif : mise en valeur patrimoniale et maintien d'un nombre d'emplacements de stationnement au moins équivalent à l'existant. La proposition prendra également en compte l'afflux de visiteurs en période touristique et à l'occasion des manifestations événementielles.

- *Mise en valeur paysagère :* en accompagnement des aménagements à réaliser, des plantations pourront être proposées, dans l'esprit des initiatives privées d'embellissement paysager. Conçues à l'échelle des espaces publics traités, elles concerneront des végétaux économes en eau, adaptés au climat et à la palette végétale locale. Compte-tenu de l'étroitesse des rues, de simples réservations en pieds de façades sont suffisantes pour accueillir des plantes grimpantes (3). Ce type d'intervention mineure donne un effet visuel rapide et agrémenté avec bonheur la visite du village.



- *Mise en discrétion des conteneurs d'ordures ménagères et points de collecte sélective.*

- *Le mobilier urbain :* il devra faire l'objet d'une réflexion d'ensemble. Bancs, corbeilles de propreté, luminaires... devront ponctuer l'ensemble de l'espace public et être représentatifs de la qualité d'aménagement souhaitable dans un tel contexte de village de caractère. Le mobilier urbain pourra être choisi dans une gamme contemporaine très sobre et élégante.

- Interventions sur le domaine privé :

Entretien et mise en valeur des bâtiments privés :

- Les travaux d'aménagement et de restauration doivent être effectués en respectant le caractère architectural des constructions. Le recours aux conseils d'un professionnel est vivement recommandé avant toute intervention sur le bâti ancien, notamment

dans le quartier “Le Barry” et en l’absence de protection justifiant le recours à l’avis de l’Architecte des Bâtiments de France sur la commune.

- Les équipements accessoires (antennes, paraboles, capteurs solaires, climatiseurs...) doivent être implantés en recherchant la plus grande discrétion possible et en s’intégrant au mieux à la construction qui leur sert de support.

- Par ailleurs, il est important d’évoquer les terrasses (“faïsses”), qui sont non seulement caractéristiques de la façon dont l’homme a façonné le paysage à des fins économiques, mais ont également un rôle prépondérant à jouer pour le maintien des terres, la lutte contre l’érosion, la régulation de l’eau ; elles doivent être entretenues afin de ne pas disparaître peu à peu.

EN ACCOMPAGNEMENT DU CIRCUIT DE DECOUVERTE

Il conviendra de mettre en oeuvre une signalétique adaptée au circuit de découverte du village. Celle-ci se déclinera sous deux formes :

- directionnelle (fléchage en applique sur façade ou incrustation dans le sol) pour indiquer à l'usager le parcours à suivre
- explicative (thèmes développés de façon synthétique et agrémentés d'illustrations diverses, localisés sur des emplacements stratégiques).

Les thèmes suivants pourraient être envisagés :

1/ La mairie

2/ Le Barry (centre ancien médiéval)

3/ Le musée des Blasons

4/ Le château du Barry

5/ L'église

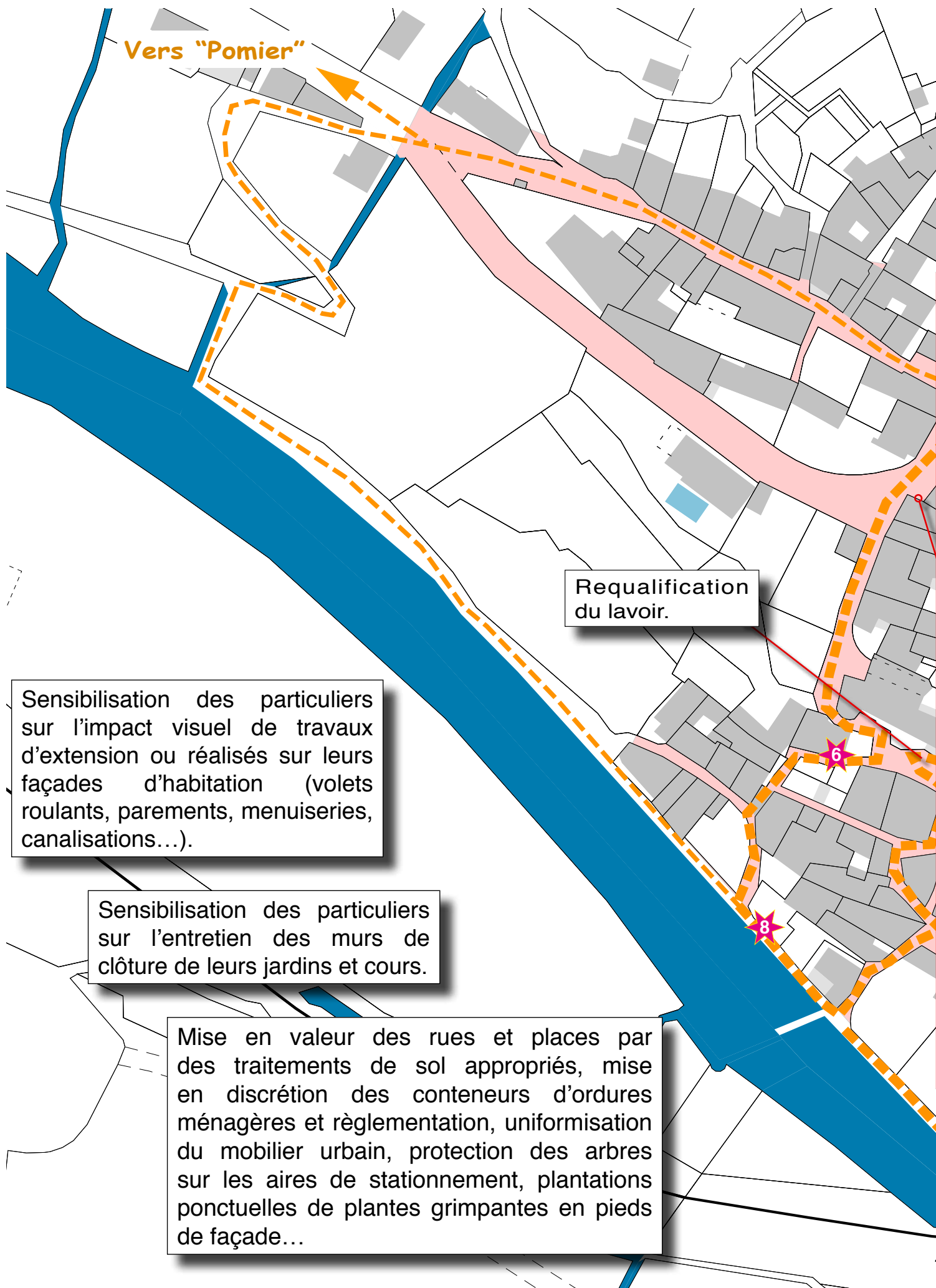
6/ La source

7/ Les rues dallées de pierre

8/ La rivière

9/ L'activité minière, les ouvrages d'art et constructions liées à l'activité ferroviaire, l'habitat minier et notamment les Cités de la Nougarede

10/ Ensemble bâti du "Pomier".



Vers "Pomier"

Requalification
du lavoir.

Sensibilisation des particuliers sur l'impact visuel de travaux d'extension ou réalisés sur leurs façades d'habitation (volets roulants, parements, menuiseries, canalisations...).

Sensibilisation des particuliers sur l'entretien des murs de clôture de leurs jardins et cours.

Mise en valeur des rues et places par des traitements de sol appropriés, mise en discrétion des conteneurs d'ordures ménagères et réglementation, uniformisation du mobilier urbain, protection des arbres sur les aires de stationnement, plantations ponctuelles de plantes grimpantes en pieds de façade...

6

8

9



Synthèse

Bibliographie

- * *“Gard - L’art et la nature de ses 353 communes”* par Michel de la Torre - Editions Nathan - 1985
- * *“Les châteaux du Gard du Moyen Age à la Révolution”* - Marthe Moreau - Les Presses du Languedoc - 1997
- * *“Guide des vestiges miniers en Cévennes”* - Michel VINCENT - Terre cévenole - 1999
- * *“Les mines des Cévennes”* - Michel VINCENT - Terre cévenole - 2006

Sites internet :

- * <http://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Jean-de-Valérisclé>
- * <http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/> (Fiches d’inventaire du patrimoine industriel gardois par Michel Wienin)
- * http://fr.wikipedia.org/wiki/Francis_Lacassin



Document réalisé par le
C.A.U.E. du Gard dans
le cadre de la démarche
“Villages de Caractère”



A-M. Llanta / T. Voelckel
avril 2011

